

COMMUNE DE SALBRIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclassement et aliénation partielle d'un chemin rural

Par arrêté n°URBA 02-2018 du 24 septembre 2018, le maire de Salbris a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le déclassement et aliénation du chemin rural dit « de la Ferté Imbault à Nançay » à Salbris.

A cet effet, Monsieur Charles RONCE, cadre du ministère de l'équipement à la retraite, a été désigné comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Salbris, 33 boulevard de la République durant au minimum quinze jours du mardi 23 octobre 2018 au mercredi 7 novembre 2018 inclusivement, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à disposition du public :

Salle Georges WAQUET (face à la mairie – à côté de la M.S.A.P : Maison de Services au Public)

- jeudi 25 octobre 2018 de 14h00 à 17h30,
- mercredi 7 novembre 2018 de 14h00 à 17h30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées :

- sur le registre d'enquête.

Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire-enquêteur à l'adresse suivante :

- Mairie de Salbris, à l'attention de Monsieur Charles RONCE, Commissaire Enquêteur – 33, boulevard de la République – 41300 SALBRIS.
- ou par courriel : enquetepublique@salbris.fr.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an après la fin de l'enquête. Les personnes intéressées pourront en obtenir une copie auprès de la mairie de la ville. Ils seront également publiés sur le site internet de la ville de Salbris : <http://www.salbris.com/>.